



**UNIVERSITÉ
DE NAMUR**

SERVICE VIE DE
LA COMMUNAUTÉ
UNIVERSITAIRE

Cellule sociale des étudiants

Année académique 2021-2022

ALLOCATIONS D'ETUDES DE LA CELLULE SOCIALE DES ETUDIANTS

La Cellule sociale des étudiants accorde, selon des critères qu'elle a établis, une allocation d'études non remboursable pour participer au financement de l'année académique.

Tout étudiant peut obtenir cette allocation pour autant qu'il remplisse les conditions suivantes :

a. Conditions de nationalité

Est concerné :

- l'étudiant de nationalité belge,
- l'étudiant qui a le statut de réfugié politique ou qui est candidat réfugié politique,
- l'étudiant qui est régularisé,
- l'étudiant étranger dont les (un des) parents ou le conjoint (cohabitant légal) déclare(nt) des revenus ou perçoit(vent) des ressources en Belgique,
- l'étudiant qui est ressortissant d'un pays membre de l'Union Européenne.

b. Conditions liées aux études

- L'étudiant doit être inscrit régulièrement (horaire de jour ou horaire décalé) pour l'obtention d'un premier diplôme universitaire.
- L'étudiant peut obtenir cette intervention un nombre maximum de fois (*) au cours du 1^{er} et du 2^{ème} cycle en fonction du nombre d'inscriptions précédentes en enseignement supérieur et de sa progression(*) dans son parcours académique.

(*) à vérifier auprès de la Cellule sociale sur base de votre parcours académique

c. Conditions de ressources

La Cellule sociale prend en compte les différentes ressources nettes actuelles de la famille

- ou du demandeur lorsqu'il est isolé - (revenus professionnels et/ou de remplacement, revenus immobiliers, revenus mobiliers, allocations familiales, rentes alimentaires, ...) pour estimer sa contribution financière théorique dans le budget d'études.

Retrait du dossier

L'étudiant doit télécharger le formulaire de demande à partir **du 1^{er} octobre 2021 et le 13 mai 2022 au plus tard**.

Dépôt du dossier

L'étudiant doit remettre personnellement son dossier à un assistant social à partir **du 18 octobre 2021 et le 13 mai 2022 au plus tard** à l'occasion d'un rendez-vous pris avec la Cellule sociale.

Si le dossier est complet (formulaire complété et signé + tous les documents demandés), l'assistant social enregistre la demande.

Il précise à l'étudiant le temps d'examen (4 semaines minimum) et les modalités de communication de la décision dans un document spécifique dont il lui remet une copie.

Examen de la demande

La Cellule sociale des étudiants

- d'une part, estime le budget de l'année
- d'autre part, estime les ressources financières pour l'année :
 - . la participation financière théorique de la famille (ou de l'étudiant ou de son couple) calculée sur base des ressources mensuelles et du nombre d'enfants à charge
 - . et l'allocation d'études de la Fédération Wallonie-Bruxelles et/ou toute autre bourse (si l'étudiant en perçoit).

La Cellule sociale des étudiants accorde une allocation d'études non remboursable quand le budget d'études n'est pas entièrement couvert par ces ressources.

Communication de la décision

A partir de la date communiquée par l'assistant social et sauf modification de procédure, l'étudiant doit se représenter personnellement pour prendre connaissance de la décision de la Cellule sociale.

Si une allocation est octroyée, l'assistant social communique le montant à l'étudiant, complète et signe avec lui le contrat d'intervention et lui en remet une copie.

Modalités de paiement

L'allocation est payée en deux parties :

- la première partie est versée dès signature du contrat ;
- la seconde partie est versée si l'étudiant remplit les conditions précisées dans le contrat d'intervention.

La Cellule sociale des étudiants se tient à la disposition de l'étudiant et de sa famille pour répondre à toute question relative au formulaire et/ou aux documents demandés.

**DEMANDE D'ALLOCATION
NON REMBOURSABLE
DE LA CELLULE SOCIALE DES ETUDIANTS**

A remettre personnellement par l'étudiant à l'occasion d'un rendez-vous avec un des assistants sociaux

Merci de cocher les cases et joindre les documents (voir *) qui correspondent à votre situation.

Présentation de l'étudiant

Nom : Prénom :

Numéro d'étudiant (carte d'étudiant) : _ _ _ _ _

N° de téléphone des parents :

N° de téléphone de l'étudiant :

☐ Demande d'allocation d'études à la Fédération Wallonie-Bruxelles

Numéro du dossier : _ _ _ _ _

Numéro de registre national de l'étudiant : _ _ . _ _ . _ _ - _ _ _ . _ _

☐ en attente de la décision

**** copie du mail avec l'accusé de réception (si demande en ligne)***

**** copie du récépissé d'envoi du recommandé (si demande par courrier recommandé)***

☐ notification de la décision reçue

**** copie de la notification de la décision***

☐ Kotteur

**** copie du contrat de bail***

☐ Navetteur

☐ domicile à + 20 kms de Namur

☐ carte train scolaire

Inscription en 2021-2022

Faculté, section :

O Bachelier O 60 premiers crédits

O Master

O Demande d'allègement de programme. Nombre de crédits :

O Recours introduit suite à un refus d'inscription pour cause de non finançabilité

*** copie de la lettre d'accord de dérogation**

Année de fin d'études secondaires :

Etudes accomplies après le secondaire :

Année acad.	Programme d'études	Type court	Type long	Réussite ou échec	Nombre crédits acquis/valorisés
		☐	☐		
		☐	☐		
		☐	☐		
		☐	☐		
		☐	☐		
		☐	☐		
		☐	☐		
		☐	☐		

Situation familiale

Situation de vos parents biologiques :

☐ parents mariés

☐ parents en cohabitation légale

Date :

☐ parents en cohabitation de fait

☐ parent(s) décédé(s) le(s)quel(s) :

Date :

..... Date :

☐ parents séparés

Date :

☐ parents divorcés

Date :

☐ autre :

Personnes avec qui vous êtes **actuellement** domicilié (**vous** y compris) :

Nom et prénom	Lien de parenté	Etudes supérieures	Stage d'insertion	Activité professionnelle	Invalide à +66%
		☐	☐	☐	☐
		☐	☐	☐	☐
		☐	☐	☐	☐
		☐	☐	☐	☐
		☐	☐	☐	☐
		☐	☐	☐	☐
		☐	☐	☐	☐
		☐	☐	☐	☐
		☐	☐	☐	☐
		☐	☐	☐	☐
		☐	☐	☐	☐

* copie d'une composition de ménage récente (2 mois maximum, délivrée par l'Administration communale ou téléchargeable sur : <https://mondossier.rrn.fgov.be>)

* copie de l'extrait de compte mentionnant le dernier montant mensuel des allocations familiales perçues

* copie d'une preuve d'inscription (ou carte d'étudiant) pour toute autre personne inscrite en enseignement supérieur

* copie de l'attestation délivrée par le Service public fédéral (Direction générale personnes handicapées) pour chaque personne reconnue invalide à + 66%

* copie de l'attestation délivrée par le Forem, Actiris ou VDAB, pour chaque personne inscrite en stage d'insertion professionnelle

Situation socio-professionnelle

*** pour chaque personne copie de l'avertissement-extrait de rôle des revenus de 2019 (exercice d'imposition 2020)**

	Père-Mère- Beau-parent	Père-Mère- Beau-parent	Etudiant	Conjoint de l'étudiant
<u>Revenus professionnels de salarié</u>	☐	☐	☐	☐
Activité exercée :				

*** attestation de la Cellule sociale des étudiants à faire compléter et signer par l'employeur**

*** copie de la dernière fiche de salaire**

*** si c'est une caisse de vacances qui paie le pécule de vacances, une preuve du montant versé en 2021**

	Père-Mère- Beau-parent	Père-Mère- Beau-parent	Etudiant	Conjoint de l'étudiant
<u>Revenus professionnels d'indépendant/ dirigeant d'entreprise</u>				
- A titre principal	☐	☐	☐	☐
Activité exercée :				
- A titre complémentaire	☐	☐	☐	☐
Activité exercée :				

*** Si indépendant à titre principal :**

- copie complète de la déclaration des revenus 2019 (exercice d'imposition 2020), annexes comprises
- copie du détail des charges professionnelles de 2019

*** Si dirigeant d'entreprise (ou associé actif) à titre principal :**

- copie complète de la déclaration des revenus 2019 (exercice d'imposition 2020), annexes comprises
- copie de la dernière fiche de rémunération reçue en tant qu'associé et/ou dirigeant
- copie complète du bilan et des comptes pour l'année 2019 (charges et produits) de la société qui verse une rémunération d'associé et/ou de dirigeant

	Père-Mère- Beau-parent	Père-Mère- Beau-parent	Etudiant	Conjoint de l'étudiant
<u>Revenus de remplacement</u>				
- pause carrière, congé parental, crédit temps	☐ Date :	☐ Date :	☐ Date :	☐ Date :
- chômage	☐ Date :	☐ Date :	☐ Date :	☐ Date :
- maladie/invalidité	☐ Date :	☐ Date :	☐ Date :	☐ Date :
- maladie professionnelle ou accident de travail	☐ Date :	☐ Date :	☐ Date :	☐ Date :
. indemnités	☐	☐	☐	☐
. revenu garanti ass. complém.	☐	☐	☐	☐
- prépension/ pension	☐ Date :	☐ Date :	☐ Date :	☐ Date :
. indemnité employeur	☐	☐	☐	☐
- pension de survie	☐ Date :	☐ Date :	☐ Date :	☐ Date :

*** copie de l'extrait de compte du dernier paiement pour chaque revenu**

	Père-Mère- Beau-parent	Père-Mère- Beau-parent	Etudiant	Conjoint de l'étudiant
<u>Autres ressources</u>				
- intervention du CPAS	☐	☐	☐	☐
- allocation SPF personnes handicapées	☐	☐	☐	☐
- pension complémentaire ou assurance groupe	☐ Date :	☐ Date :	☐ Date :	☐ Date :
- rente de conversion, rente viagère, ...	☐ Date :	☐ Date :	☐ Date :	☐ Date :
- autres (jetons de présence, commissions, droits d'auteur,...)	☐ Date :	☐ Date :	☐ Date :	☐ Date :

* **Intervention du CPAS ou du SPF Personnes handicapées : copie d'un extrait de compte récent**

* **pour toute autre ressource : copie d'un extrait de compte du dernier versement mensuel et copie de tous les versements perçus en 2020(ou de la fiche annuelle fiscale de 2020)**

Changements familial et/ou professionnel depuis 2019

A. Changement familial * **attestation ou preuve officielle du changement**

	Qui ?	Date
☐ Séparation		
☐ Divorce		
☐ Fin cohabitation légale		
☐ Décès		

B. Changement professionnel * **attestation ou preuve officielle du changement avec dates**

	Qui ?	Date
☐ Perte d'emploi principal avec indemnités : ☐ Oui ☐ Non		
☐ Chômage Chômage corona ☐ Oui ☐ Non Autre chômage ☐ Oui ☐ Non		
☐ Droit passerelle		
☐ Maladie/invalidité		
☐ Pension/prépension		
☐ Faillite		
☐ Mise en disponibilité (agent services publics)		
☐ Autre :		

Changements de composition de ménage depuis le 1^{er} janvier 2019

	Qui ?	Date
☐ Arrivée au domicile		
☐ Départ du domicile		
☐ Naissance ou adoption		

Habitation familiale

☐ Locataire ***copie d'un extrait de compte du dernier loyer***

☐ Propriétaire

☐ prêt hypothécaire en cours de remboursement uniquement pour la maison (pas pour travaux)

Date de fin du remboursement :

copie d'un extrait de compte du dernier versement mensuel

☐ pas ou plus de prêt hypothécaire

Biens immobiliers

Partie de l'habitation familiale louée

☐ Oui

☐ Non

Partie de l'habitation familiale occupée professionnellement

☐ Oui

☐ Non

Biens immobiliers autres que l'habitation familiale en Belgique

☐ Oui

☐ Non

Biens immobiliers autres à l'étranger

☐ Oui

☐ Non

Type de bien	Mis en location	Loyer annuel actuel
	☐ Oui ☐ Non	
	☐ Oui ☐ Non	
	☐ Oui ☐ Non	

*** copie d'un extrait de compte récent pour chaque loyer perçu**

☐ Vente d'un bien immobilier depuis 2019

*** copie de l'acte de vente + preuves des frais relatifs à la vente**

Interventions du CPAS (ponctuelle ou régulière) pour les enfants du ménage (étudiant compris)

☐ Oui

☐ Non

Pour quel enfant ? (nom et prénom)	Type d'intervention (R.I., aide sociale, ...)	Date	Quel montant ?
			☐ mensuel : ☐ ponctuel :
			☐ mensuel : ☐ ponctuel :
			☐ mensuel : ☐ ponctuel :

*** attestation de la Cellule sociale des étudiants complétée par le CPAS**

*** copie d'un extrait de compte récent pour chaque enfant**

Interventions du Service public fédéral (personnes handicapées) pour les enfants du ménage (étudiant compris)

☐ Oui	☐ Non
------------------------------	------------------------------

Pour quel enfant ? (nom et prénom)	Type d'allocation (intégration, remplacement de revenus,...)	Date	Quel montant mensuel actuel ?

** copie d'un extrait de compte récent*

Allocations familiales majorées (handicap)

☐ Oui	☐ Non
------------------------------	------------------------------

Pour quel enfant ? (nom et prénom)	Quel montant mensuel actuel ?

Rentes alimentaires perçues par des enfants du ménage (étudiant compris)

Un jugement a-t-il été rendu ?

Des conventions ont-elles été signées ?

Un arrangement à l'amiable a-t-il été conclu ?

☐ Oui	☐ Non
☐ Oui	☐ Non
☐ Oui	☐ Non

Rentes alimentaires mensuelles

Nom et prénom de l'enfant (étudiant compris)	Type de garde (alternée, principale, autre)	Rente ou pension alimentaire mensuelle
		Prévue ☐ oui ☐ non Payée ☐ oui ☐ non Montant mensuel €
		Prévue ☐ oui ☐ non Payée ☐ oui ☐ non Montant mensuel €

		Prévüe ☐ oui ☐ non Payée ☐ oui ☐ non Montant mensuel €
		Prévüe ☐ oui ☐ non Payée ☐ oui ☐ non Montant mensuel €
		Prévüe ☐ oui ☐ non Payée ☐ oui ☐ non Montant mensuel €

- * copie de tout document officiel (ordonnance, jugement, conventions ...) relatif au type de garde et aux rentes/pensions alimentaires versées
- * copie d'un extrait de compte récent

En plus de la rente alimentaire, intervention spécifique dans les frais de l'étudiant

Droits d'inscription	Intervention prévue ☐ oui ☐ non	Intervention payée ☐ oui ☐ non Montant €
Matériel didactique et voyages facultaires	Intervention prévue ☐ oui ☐ non	Intervention payée ☐ oui ☐ non Montant €
Kot	Intervention prévue ☐ oui ☐ non	Intervention payée ☐ oui ☐ non Montant €
Transports	Intervention prévue ☐ oui ☐ non	Intervention payée ☐ oui ☐ non Montant €
Autres :	Intervention prévue ☐ oui ☐ non	Intervention payée ☐ oui ☐ non Montant €

- * copie de l'extrait de compte mentionnant chaque contribution spécifique

Rentes alimentaires versées à des personnes en dehors du ménage

A qui ? (nom et prénom)	Montant mensuel

- * copie d'un extrait de compte récent

Estimation du surcoût d'études

Pour calculer le surcoût lié à vos frais d'études, la Cellule sociale des étudiants se base sur :

A. des forfaits annuels (établis pour 10 mois) :

1. Logement

☐ kotteur :

☐ bail de 10 mois = 3 500 €

☐ bail de 11 mois = 3 850 €

☐ bail de 12 mois = 4 200 €

2. Papeterie : 100 €

3. Matériel didactique obligatoire (livres, syllabi, matériel de laboratoire, frais d'impression de cours en ligne,...) :

☐ bachelier : 350 €

☐ master : 300 €

4. Ordinateur : lors de votre première demande d'intervention, la Cellule sociale des étudiants ajoute un forfait « matériel informatique » de 490 € à votre budget

5. Frais de mémoire de dernière année de master : 250 €

B. des frais liés à votre situation :

1. Montant de vos droits d'inscription :

☐ 0 €

☐ 374 €

☐ 485 €

☐ 835 €

☐ Autre montant :

2. Complément matériel didactique obligatoire :

Si vous avez des frais supplémentaires liés à un voyage facultaire et/ou à des déplacements obligatoires dans le cadre de vos cours, vous pouvez ramener, le 13 mai 2022 au plus tard, l'attestation de la Cellule sociale que vous aurez complétée et fait certifier conforme par votre Faculté pour demander une révision de votre demande.

3. Transports

La Cellule sociale estimera votre budget transports sur base des tarifs pratiqués par les transports en commun (train, bus, et/ou métro) entre votre domicile (ou l'arrêt du transport en commun le plus proche de votre domicile) et la gare de Namur.

☐ Train :

de Namur à quelle gare ?

*** *impression du prix de la carte student multi (campus)***

*** *impression du prix du student abonnement (carte train scolaire) (ou combinée train+bus)***

☐ Bus et/ou métro

☐ famille nombreuse

☐ TEC

☐ next

☐ horizon

☐ express

☐ STIB

☐ De Lijn

☐ Etudiants à horaire décalé :

Nombre de jours de cours par semaine (sur base horaire du 1^{er} quadrimestre) :

Déclaration

Nous déclarons ici toute ressource qui ne figure pas dans les précédentes rubriques (par exemple : bourse d'études de la Province du Brabant Wallon, de la Communauté germanophone, de la Communauté flamande, du CEDIES (Luxembourg)....) :

.....
.....

Nous déclarons

- avoir pris connaissance de la procédure de demande et d'octroi,
- avoir donné dans ce formulaire les renseignements complets et exacts concernant notre situation ainsi que toutes nos ressources
- et avoir joint tous les documents demandés.

Nous nous engageons à communiquer tout changement qui surviendrait dans notre situation entre la date du dépôt de ce dossier et le 30 juin 2022, afin d'organiser avec la Cellule sociale la révision de la demande d'allocation.

Date :

Signature de l'étudiant :

Signature du parent (sauf si l'étudiant a un domicile distinct) :

.....

.....

Je sais que j'obtiendrai la décision de la Cellule sociale des étudiants et, le cas échéant, l'octroi de l'allocation uniquement

- si je donne tous les renseignements complets et exacts demandés
- et si je me présente personnellement à la Cellule sociale dans les délais
 - . du 13 mai 2022 pour déposer mon dossier
 - . et du 10 juin 2022 pour prendre connaissance de la décision.

Date :

Signature de l'étudiant :

Les données que vous nous communiquez (via ce formulaire + documents justificatifs) sont indispensables pour que la Cellule sociale des étudiants de l'Université de Namur puisse donner suite à votre demande d'information et/ou d'intervention. Nous complétons votre dossier avec vos données d'inscription à l'Université de Namur et les données pertinentes obtenues lors de l'examen de votre demande.

Les données sont traitées par l'asbl Université de Namur qui dispose d'un délégué à la protection des données.

Pour plus d'informations sur le traitement de vos données et sur vos droits, vous pouvez consulter www.unamur.be/vie-privee.

CONFIDENTIEL

*La présente attestation est destinée à compléter
la demande d'intervention financière adressée
à la Cellule sociale des étudiants de l'UNamur*

ATTESTATION A REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR

Je, soussigné :

- fonction :

- coordonnées téléphoniques :

certifie que M (Mme) :

est occupé(e) chez nous depuis le

pour la fonction de

- en qualité d'employé - d'ouvrier (*)

- dans le cadre d'un contrat de travail

. à durée indéterminée : oui - non (*)

. à durée déterminée : oui - non (*) Si oui, jusqu'au

- à temps plein - à temps partiel (*)

. à raison de heures/semaine

. en cas de temps partiel, y-a-t-il un complément de revenus ? oui - non (*)

Si oui, précisez le type (chômage, maladie, crédit temps, pause-carrière, congé parental,
pension de survie, ...) :

(*) Biffez la mention inutile

Il(elle) perçoit **ACTUELLEMENT** les rémunérations **NETTES (ET NON BRUTES)** ci-après :

- un salaire mensuel NET actuel de € déduction faite, le cas échéant,
 - 1) de la part supportée par le travailleur dans les chèques-repas,
 - 2) d'allocations familiales complémentaires,
 - 3) d'assurance complémentaire soins de santé ;

ET

- un pécule de vacances versé
 - . par l'employeur : oui - non (*) montant NET de €
 - . par une caisse de vacances : oui - non (*) montant NET de €
- des chèques-repas : oui - non (*)
Si oui,
 - . valeur d'un chèque-repas : €
 - . part employeur pour un montant annuel NET total de €
 - . part travailleur pour un montant annuel NET total de €
- une allocation de fin d'année : oui - non (*) montant NET de €
- un quatorzième mois : oui - non (*) montant NET de €
- bénéficie de l'utilisation d'un véhicule de société : oui - non (*)
Si oui, montant annuel NET de €
- bénéficie ou a bénéficié d'un montant pour l'achat d'un véhicule (utilisation professionnelle toujours en cours) : oui - non (*)
 - . si oui et si elle a été versée en une fois : montant total NET de €
 - . si oui et si elle est versée mensuellement : montant mensuel NET de €
- bénéficie de l'utilisation d'une carte essence/diesel : oui - non (*)
Si oui, montant annuel NET de €

Y a-t-il EN PLUS d'autre(s) avantage(s) financier(s) (participation aux bénéfices de l'entreprise, primes à la vente, ... *sauf frais de déplacement*) : oui - non (*)

Si oui, précisez le(s)quel(s) et le montant annuel NET :

Avantage : Montant annuel net : €
Avantage : Montant annuel net : €
Avantage : Montant annuel net : €

(*) Biffez la mention inutile

Y a-t-il une saisie sur les rémunérations ? oui - non (*)

Si oui, précisez le montant annuel NET total : €

Accordez-vous une intervention financière non remboursable à un(des) enfant(s) du travailleur pour l'année académique 2021-2022? (remboursement du minerval, octroi d'une bourse d'étude, ...)
oui - non (*)

Si oui, précisez pour qui et le montant annuel pour chaque enfant :

Nom et prénom : Montant annuel : €

Nom et prénom : Montant annuel : €

Nom et prénom : Montant annuel : €

Fait à, le

Dénomination et Siège Social

Signature

(*) Biffez la mention inutile

CONFIDENTIEL

*La présente attestation est destinée à compléter
la demande d'intervention financière adressée
à la Cellule sociale des étudiants de l'UNamur*

ATTESTATION A REMPLIR PAR LE CPAS

Je, soussigné(e)

Fonction :

* atteste que (Nom et Prénom de l'étudiant)

O bénéficie du R.I. ou de l'aide sociale

depuis le et encore à ce jour

- pour un montant total de € en 2019
- pour un montant total de € en 2020
- pour un montant total de € en 2021 et jusqu'à ce jour ;

OU

O a bénéficié du R.I. ou de l'aide sociale

à partir du et jusqu'au

- pour un montant total de € en 2019
- pour un montant total de € en 2020
- pour un montant total de € en 2021.

- * atteste qu'une ou d'autres personnes de la famille a (ont) bénéficié du R.I. ou d'une aide sociale pour une ou des années concernées :

Nom et prénom :

- en 2019 : du..... au montant total : €

- en 2020 : du..... au montant total : €

- en 2021 : du..... au montant total : €

Nom et prénom :

- en 2019 : du..... au montant total : €

- en 2020 : du..... au montant total : €

- en 2021 : du..... au montant total : €

Nom et prénom :

- en 2019 : du..... au montant total : €

- en 2020 : du..... au montant total : €

- en 2021 : du..... au montant total : €

Nom et prénom :

- en 2019 : du..... au montant total : €

- en 2020 : du..... au montant total : €

- en 2021 : du..... au montant total : €

Fait à, le

Cachet

Signature